

# École Langevin - Saint-Jean

## Réunion du conseil d'établissement 5 février 2025 à 19 h En présence à la salle multi de l'école Saint-Jean

Proposition d'ordre du jour	Temps alloué	Responsabilités
1. Mot de bienvenue et vérification du quorum	5 min	Adoption
2. Lecture et adoption de la proposition de l'ordre du jour		Adoption
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 décembre 2024 3.1 Suivi au procès-verbal	10 min.	Adoption
4. Courrier	1 min.	Information
5. Proposition de la présidence ou de la direction de l'école nécessitant une <b>décision</b> :	20-25 min	
5.1 Programmation des activités éducatives (documentation jointe);		Approbation
5.2 Demande de levées de fonds, sollicitations;		Approbation
5.3 Directives cellulaires		Approbation
5.4 Plan d'évacuation 2025-2026		Approbation
5.5 Nombre de représentants au conseil d'établissement		Adoption
6. Mot de la présidence:	5 min	Information
6.1		
7. Mot de la direction de l'école :	15 min	Information
7.1 Critères d'admission et d'inscription des élèves		
7.2 Photographies scolaires 2025-2026		
7.3 Journée de la persévérance scolaire		
7.4 Optimisation budgétaire		
7.5 Grille-matières 2025-2026		
7.6 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves		Consultation
8. Paroles aux divers représentants :	15 min	
8.1 Public;		
8.2 Trésorerie;		
8.3 Représentants (es) des parents : 8.3.1 Représentant(e) du comité de parents;		

Proposition d'ordre du jour	Temps alloué	Responsabilités
8.4 Représentants (es) du personnel :		
8.4.1 Enseignant :		
8.4.2 Professionnel :		
8.4.3 Soutien :		
9. Autres sujets :	5 min	
9.1		
10. Levée de l'assemblée.	2 min	
Date de la prochaine rencontre : 2 avril 2025 à 19 h à l'école Langevin.		
En cas d'absence, veuillez aviser madame Céline Thibault, secrétaire d'école, par courriel <a href="mailto:celine_thibault@cssphares.gouv.qc.ca">celine_thibault@cssphares.gouv.qc.ca</a>		

# École Langevin - Saint-Jean

## Réunion du conseil d'établissement 5 février 2025 à 19 h En présence à la salle multi de l'école Saint-Jean

Proposition d'ordre du jour	Temps alloué	Responsabilités
1. Mot de bienvenue et vérification du quorum	5 min	Adoption
2. Lecture et adoption de la proposition de l'ordre du jour		Adoption
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 décembre 2024 3.1 Suivi au procès-verbal	10 min.	Adoption
4. Courrier	1 min.	Information
5. Proposition de la présidence ou de la direction de l'école nécessitant une <b>décision</b> :	20-25 min	
5.1 Programmation des activités éducatives (documentation jointe);		Approbation
5.2 Demande de levées de fonds, sollicitations;		Approbation
5.3 Directives cellulaires		Approbation
5.4 Plan d'évacuation 2025-2026		Approbation
5.5 Nombre de représentants au conseil d'établissement		Adoption
6. Mot de la présidence:	5 min	Information
6.1		
7. Mot de la direction de l'école :	15 min	Information
7.1 Critères d'admission et d'inscription des élèves		
7.2 Photographies scolaires 2025-2026		
7.3 Journée de la persévérance scolaire		
7.4 Optimisation budgétaire		
7.5 Grille-matières 2025-2026		
7.6 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves		Consultation
8. Paroles aux divers représentants :	15 min	
8.1 Public;		
8.2 Trésorerie;		
8.3 Représentants (es) des parents : 8.3.1 Représentant(e) du comité de parents;		

Proposition d'ordre du jour	Temps alloué	Responsabilités
8.4 Représentants (es) du personnel :		
8.4.1 Enseignant :		
8.4.2 Professionnel :		
8.4.3 Soutien :		
9. Autres sujets :	5 min	
9.1		
10. Levée de l'assemblée.	2 min	
Date de la prochaine rencontre : 2 avril 2025 à 19 h à l'école Langevin.		
En cas d'absence, veuillez aviser madame Céline Thibault, secrétaire d'école, par courriel <a href="mailto:celine_thibault@cssphares.gouv.qc.ca">celine_thibault@cssphares.gouv.qc.ca</a>		